



## Compte rendus

Invitation du président Pierre-Michel Couly

Date : le samedi 21 janvier 2017 à 9h30

Lieu : 3orue Bernard Palissy 66250 st Laurent de la salanque.

Membres présents :

M. Gente Sébastien, M. Meriel Mathieu, M. Couly Pierre-Michel

M. Dorlee Jérôme

Excusé : Mme. Tavernier Valérie, M.bel Claude, M. Haullard Christian

Absent : M. Favier David

L'assemblée passe à l'ordre du jour.

**1°) vont recevoir la médaille de la jeunesse et sports et de la cohésion social.**

Madame Maryse speck (aïkido Cerdagne Capcir) médial de bronze.

Monsieur cabrerizo Christophe (le Barcarès) médial de bronze.

**2°) stage validant codep**

Avec Pascal Norbely les 15/16 octobre 2016 a rassemblé 45 participants de tout le département. Pour un coût de 570 euros et a rapporté 890 euros.

Voté à l'unanimité.

**3°)Kagami biraki :**

Première grande fête de l'aïkido qui a regroupé les clubs autour d'une remise de coupes et trophées suivi d'un repas qui a permis un rapprochement des clubs pour un coût de 1400 euros.

Voté à l'unanimité.

#### 4°) **stage et formation :**

Aide financière à la préparation du BF et du CQP à budgétiser

Organisation d'un passage blanc Inter-codep 11 et 66 à la même date que le codep 30 et 34 (dimanche 02 avril inscription 10 euros dojo du barcares ou thuir) en association avec le codep 11 et en accord avec le président de la ligue. Sollicitation de M. Cabrerizo Christophe, M. Couly Pierre-Michel, M. Jaucot Nicolas, M. Marty Nicolas, M. Du pebe gilles, pour les jurys

Voté à l'unanimité.

#### 5°) **axe de la nouvelle saison.**

Stage codep validant en date du 14/15 octobre 2017 intervenant M. Mathevelt Luc ou M. Gavory Thomas.

2° stage mars 2018 intervenant M. Tendron Alain ou M. Gonzalez Bruno ou M. Valtz Arnaud en accord avec la ligue

Le comité directeur décide d'offrir les stages codep 66 aux membres actifs du codep.

Voté à l'unanimité.

#### 6°) **décès de Pascal Norbelly.**

Le comité décide que lors de l'inter club 100/100 féminin de mars, il sera mis en place une enveloppe pour la famille de pascal avec une photo que l'ont pourras signer et qui sera remis en main propre par le président du codep 66.

Participation du codep 100 euros.

Voté à l'unanimité.

#### 7°) **prévisionnel financier 2016/2017.**

1) 1er stage : {déplacement-200€} + {Salair-800€} + {hôtel-100€} total=1100€

2) 2eme stage : {déplacement-300€} + {Salair-800€} + {hôtel-100€} total=1200€

3) Aide financière BF/CQP: 1800€

4) Gala de fin d'année : 1400€

5) Passage blanc : 2 jurys de 2 juges soit 160€ inscription an passage 10 € lieu dojo du barcares.

6) prévision d'achat de tatami pour avoir notre autonomie 400€

7) Hommage à Pascal Norbelly 100€.

8) frais de fonctionnement 300€.

Estimation du budget a 6655€. Mise en place de demande de subvention une au parlementaire l'autre au conseil départementale.

Voté à l'unanimité.

Fin de la réunion 13h30